

# Fusion avec Brest Métropole. Un ancien maire s'exprime

Il a beau ne plus être maire d'Argol depuis 2008, François Godoc suit toujours l'actualité de la Presqu'île. Désormais maire honoraire de la commune dont il a été le premier magistrat de 1984 à 2008, il observe notamment de près la question du rapprochement de la Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime avec Brest Métropole.

François Godoc dit ainsi avoir « été alerté par plusieurs questions » quant au

depuis le 8 octobre sur cette question. « Le caractère orienté du questionnaire ne manque pas de surprendre. Pratiquement toutes les affirmations incitent à choisir l'intégration de la CCPCAM au sein de Brest Métropole », estime François Godoc. Plus grave, selon le maire honoraire d'Argol, il craint de voir les impôts locaux augmenter en cas de fusion. « Pour les habitants de la CCPCAM, le taux de la taxe d'habitation est de 11,22 % ; à BM, il est à 13,64 %. Pour le foncier bâti, la CCPCAM est à 0,493 % ; BM est à 2,93 %. Pour le foncier non-bâti, la CCPCAM est à 3,08 % ; BM est à 8,15 %... Mais le coup de massue sera pour les entreprises avec la Cotisation foncière pour les entreprises à 23,61 % avec la CCPCAM et à 29,17 % pour BM », recense François Godoc.

**« Pourquoi une telle précipitation ? »**

tent quand même d'éclairer le contribuable, la question est celle du respect de la démocratie. Pourquoi une telle précipitation alors que les élections municipales ont lieu en 2020 ? J'ai du mal à imaginer que les conseils municipaux actuels entérinent une fusion avec BM sans avoir indiqué clairement sur un programme électoral leur vision de la situation », poursuit le maire honoraire d'Argol, pour qui un débat dans le cadre des municipales « serait autrement plus clair que ce pseudo-questionnaire orienté », de nature, selon lui, à ce que le citoyen mette « les élus locaux dans le même panier que les élus nationaux, alors que jusqu'à présent les élus de proximité bénéficiaient d'une très belle image auprès de la population ». « Mesdames et messieurs les élus, il serait judicieux de ne pas vous précipiter pour une décision aussi grave, avec des conséquences financières si importantes pour tous les